



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES,
DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



Déchiffrer le monde du travail
pour éclairer le débat public

**Panorama des sources et
exploitations
sur les parcours professionnels et la
santé**

Comment mesurer les liens entre santé et parcours professionnels ?

Les **données d'enquêtes** permettent de faire le lien entre parcours professionnel et santé :

- De façon **longitudinale** : en mesurant de façon répétée, la **diversité des situations de travail** (statut d'activité, conditions de travail et d'emploi, expositions aux risques professionnels) et **l'évolution de l'état de santé**, qui comporte de **nombreuses dimensions** (espérances de vie, morbidités, handicaps et maladies chroniques, maladies professionnelles, santé mentale, santé perçue, recours aux soins, etc.). Ces données permettent de limiter les biais de mémoire et les problèmes de causalité entre travail et santé.
- De façon **transversale** : en mesurant **le lien entre conditions de travail et d'emploi** actuelles ou passées (avec des modules rétrospectifs) **et état de santé déclaré**, risques d'accidents du travail, etc. Ces liens se déclinent selon les **caractéristiques socio-démographiques** (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, métier, etc.).

Quelques limites aux enquêtes de la statistique publique :

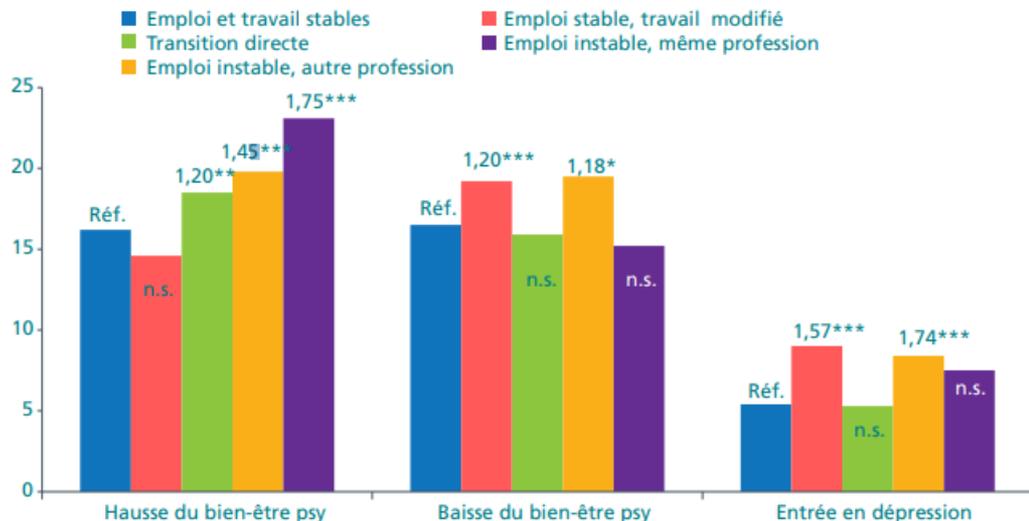
- **Tailles d'échantillons** insuffisantes pour étudier une maladie particulière (exemple : un type de cancer) ou une population rare.
- Certaines enquêtes se **concentrent sur l'un ou l'autre de ces sujets** mais pas les deux (limite partiellement levée par la possibilité d'appariement avec des sources auxiliaires).

Les enquêtes Conditions de travail – Risques psychosociaux

- Représentative des personnes en emploi
- En panel sur 2013, 2016, 2019, comprenant un volet individu et un volet employeur ; prochaine édition en 2024
- Le volet individu : 25 000 personnes de 15 ans ou plus interrogées chaque année
- Appariées avec les données de consommations annuelles de soins par grandes catégories (l'Assurance maladie) depuis 2012
- Permet de faire le lien entre conditions de travail, parcours professionnels et la santé (une année donnée et en évolution)
- Thèmes : organisation du travail, contraintes physiques, temps de travail, rythme de travail, autonomie, relations avec les clients, la hiérarchie et les collègues, sentiment d'utilité ; santé déclarée, handicap reconnu ou non, maladies chroniques, douleurs, troubles du sommeil, etc.

Changer d'emploi ou de profession améliore le bien-être psychologique

Variations du bien-être psychologique selon l'itinéraire entre 2013 et 2016



T. Coutrot, « Faut-il changer d'emploi pour améliorer ses conditions de travail? » Dares Analyses 2019, n°055

Réf. : référence ; n.s. : non significatif. *** significatif au seuil de 1%, ** significatif au seuil de 5 % et * significatif au seuil de 10 %

Lecture : 16 % des salariés n'ayant connu ni changement d'emploi ou de profession entre 2013 et 2016, ni changement organisationnel au cours des 12 derniers mois, ont connu une hausse de leur bien-être psychologique (supérieure à 2 déciles). Les *odds-ratios* sont issus de régressions logistiques expliquant les variations du bien-être psychologique en fonction des trajectoires entre 2013 et 2016, où les variables de contrôle sont le sexe, l'âge, le diplôme, la CSP, le secteur en 2013 et la survenue d'événements indésirés de la vie privée entre 2013 et 2016.

Champ : salariés en 2013 et 2016 répondants du panel.

Sources : Dares, Drees, DGAPP ; enquêtes Conditions de travail 2013 et Conditions de travail et Risques psychosociaux 2016.

Les enquêtes TraCov

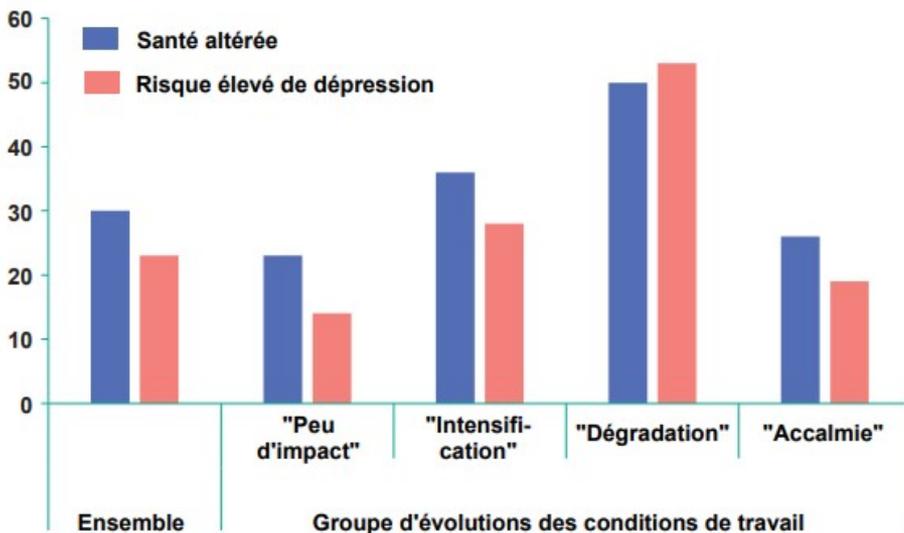
Deux enquêtes mises en place pour réaliser un suivi de la crise sanitaire

- Une première édition au **premier trimestre 2021**
 - Plus de 20 000 répondants, représentatifs des personnes de 20 à 62 ans en emploi pendant la crise sanitaire
 - Évolution des conditions de travail et des risques psychosociaux par rapport à « l'avant-crise » et les trajectoires professionnelles pendant la crise, notamment les épisodes de chômage ou d'activité partielle
 - Lien avec la santé perçue, les douleurs, les troubles du sommeil, le bien-être psychologique (score Who 5 de l'OMS), ainsi que la contamination au Covid-19 et son éventuel lien avec le travail
 - Une deuxième édition au **premier trimestre 2023**
 - Environ 25 000 répondants attendus, représentatifs des personnes de 28 à 64 ans en emploi au 1^{er} trimestre 2023
 - Parcours professionnels passés et futurs et raisons déclarées (améliorer ses conditions de travail, préserver sa santé, etc.)
 - Approfondissement des questions sur la santé : consommation de médicaments, absentéisme et présentéisme, durée des symptômes du Covid, etc.
-

En moyenne, la crise sanitaire a intensifié le travail et dégradé l'état de santé

GRAPHIQUE 8 | État de santé déclaré par les actifs occupés

Proportion d'actifs occupés (en %)



M. Beatriz *et al*, « Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux? » Dares Analyses 2021, n°28

Lecture : en janvier 2021, 30 % des actifs occupés déclarent avoir un état de santé dégradé, 23 % ont un risque élevé de dépression (selon le score WHO-5).

Champ : actifs occupés en janvier 2021 en France métropolitaine, hors activité partielle totale ou fermeture administrative.

Source : Dares, enquête TraCov.

Les enquêtes Sumer (Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels)

- Un dispositif unique : questionnaire collecté par les médecins du travail
- Collectée tous les sept ans. Dernière édition 2017, prochaine édition ~2025
- Plus de 25 000 salariés répondants

- Descriptions fines de l'ensemble des expositions liées au poste (expositions chimiques ou biologiques, contraintes physiques etc.) et caractérisation (durée et intensité de l'exposition)
- Description des pratiques de prévention et de protections
- Description de l'état de santé perçu
- Couverture des critères du C2P/C3P permettant d'estimer le lien entre recours au compte et expositions ; le compte de pénibilité est un indicateur du parcours professionnel passé

2,9 millions de salariés seraient exposés à l'une des pénibilités pouvant potentiellement leur ouvrir un droit au C3P

TABLEAU 1 | Salariés exposés à une pénibilité potentiellement éligible au compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et salariés bénéficiaires d'un C3P, selon l'enquête Sumer*

| | Salariés exposés aux pénibilités potentiellement éligibles au C3P | Dont : salariés titulaires d'un C3P |
|---|---|-------------------------------------|
| Manutention charges | 885 000 | 111 000 |
| Postures pénibles | 874 000 | 82 000 |
| Vibrations mécaniques | 189 000 | 15 000 |
| Agents Chimiques dangereux | 225 000 | 21 000 |
| Températures extrêmes | 228 000 | 51 000 |
| Bruit | 680 000 | 138 000 |
| Travail de nuit | 486 000 | 166 000 |
| Equipes alternantes | 441 000 | 198 000 |
| Travail répétitif | 320 000 | 33 000 |
| Au moins une pénibilité potentiellement éligible | 2 920 000 | 492 000 |

T. Coutrot, « Quels salariés bénéficiaient d'un compte pénibilité en 2017? » Dares Analyses 2022, n°28

*La question de l'enquête Sumer porte sur l'exposition la semaine précédant l'enquête, sauf pour le travail de nuit et en équipes alternantes (exposition au cours des 12 derniers mois) (voir encadré 2).

Lecture : 885 000 salariés sont exposés à la manutention de charges au moins 20 heures par semaine lors de la semaine précédant l'enquête Sumer 2016-2017 ; 111 000 d'entre eux seraient bénéficiaires d'un C3P suivant l'enquête.

Champ : salariés du secteur marchand.

Source : Dares-DGT, enquête Sumer 2016-2017

Les études sur les expositions et conditions de travail

- T. Coutrot « Faut-il changer d'emploi pour améliorer ses conditions de travail ? » Dares Analyses , 2019.
- T. Coutrot, « Quels salariés bénéficiaient d'un compte pénibilité en 2017? » Dares Analyses 2022.
- M. Beatriz et al, « Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux? » Dares Analyses, 2021.
- M. Hillion, « L'effet des conditions de travail sur le recours aux soins et la santé », travail en cours.
- M. Beatriz et L. Erb, « Salariés à temps partiel : des conditions de travail et d'emploi en demi-teinte », en relecture.
- M. Beque, « L'activité partielle protège-t-elle mieux la santé mentale que le chômage ? » source : TraCov, en relecture.

Les sources sur les travailleurs handicapés

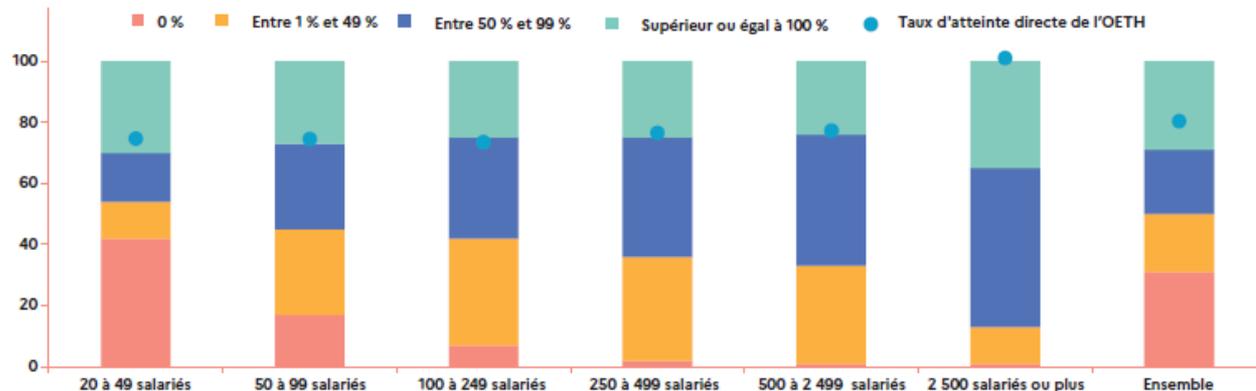
- L'enquête Emploi (Insee) permet 2 approches des personnes handicapées
 - Personnes ayant une reconnaissance administrative d'un handicap
 - Personnes déclarant un problème de santé durable et une limitation d'activité
- Les sources relatives aux demandeurs d'emploi en fin de mois, aux formations professionnelles, aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage permettent d'identifier les personnes reconnues handicapées
- Les données relatives à l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur privé sont :
 - Jusqu'en 2019, celles de l'Agefiph, qui portent uniquement sur les établissements du soumis à l'OETH (plus de 20 salariés)
 - Depuis 2020, intégrées à la Déclaration sociale nominative pour les entreprises soumises à l'OETH (plus de 20 salariés)

Le taux d'emploi direct des TH atteint 3,5% en 2021

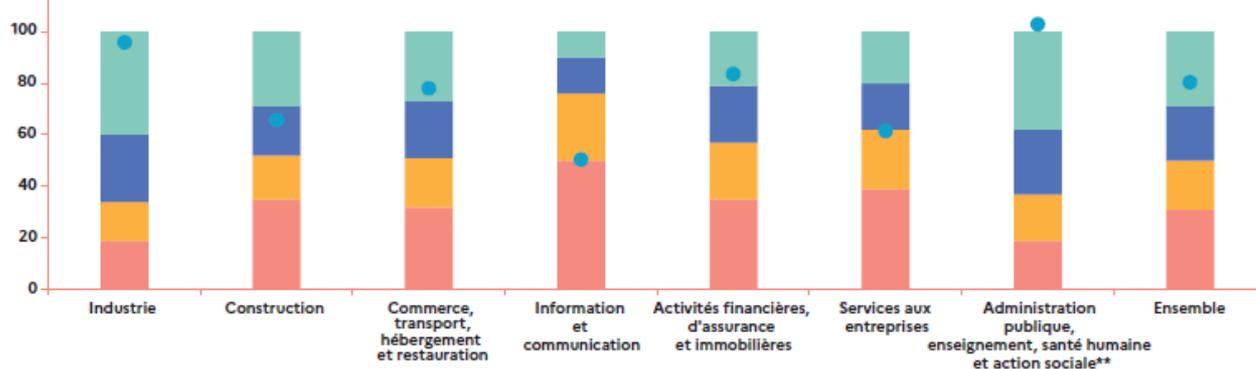
GRAPHIQUE 1 | Taux d'atteinte directe de l'OETH et répartition des taux en 2021*

En %

1a | selon l'effectif de l'entreprise assujettie



1b | selon le secteur d'activité de l'entreprise assujettie



M. Collet, « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2020 et 2021 », Dares Résultats 2022, n°54

Lecture : en 2021, le taux d'emploi direct des entreprises de 20 à 49 salariés assujetties à l'OETH est de 2,6 % en équivalent temps plein et de 3,3 % après majoration des bénéficiaires de 50 ans ou plus. Le taux d'emploi direct attendu par la loi est de 4,4 %, après application de la règle des arrondis.

Champ : entreprises du secteur privé et entreprises publiques à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, France (hors Mayotte).

Source : Dares, DSN-SISMMO.

Les études sur les travailleurs handicapés

- « Travail, santé et handicap » Fiche Emploi, chômage, revenus du travail, Insee Références, édition 2022
- « Les embauches de travailleurs handicapés depuis septembre 2020 » Éclairage Dares Indicateurs n° 21, avril 2022 → *Calcul d'un taux de recours à l'aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés (AMEETH)*
- « Insertion professionnelle selon le handicap et le sexe » Article Revue Travail, genre et sociétés n° 48, novembre 2022
- « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2020 et 2021 » Dares Résultats n° 21, novembre 2022 → *Calcul des taux d'atteinte de l'OETH par l'emploi direct*
- À venir : évaluation de la réforme de l'OETH introduite par la loi LCAP de 2018 (avec l'Université de Cergy)

Une nouvelle source de données sur le recours aux soins : le Système national des données de santé (SNDS)

Le **SNDS** est un vaste entrepôt de données médico-administratives, exhaustif et panélisable avec un recul de 20 ans, sur :

- Les consommations de soins de ville remboursées par l'Assurance maladie
- Les séjours hospitaliers
- *(Les causes médicales de décès)*

La création de cet entrepôt en 2016 et les évolutions récentes du cadre juridique des données de santé offrent des perspectives très riches de statistiques et d'études.

Quelques limites importantes, mais qui peuvent être pour certaines dépassées par des appariements avec les dispositifs d'observation de la statistique publique :

- le **champ n'est pas directement comparable** à la population des ménages des enquêtes de la statistique publique
- **peu de caractéristiques socio-démographiques**, rien sur le **non-recours** et les **facteurs de risques**
- une **mesure indirecte** de l'état de santé

L'EDP-Santé

Échantillon
démographique
permanent (EDP)

Insee



Système national de
données de santé
(SNDS)

Cnam

EDP-Santé
DREES

L'intérêt de l'EDP-Santé

Une grande richesse d'informations :

- socio-démographiques (EDP) -> *EAR, Fideli et panel « tous salariés »*
- médico-administratives (SNDS)

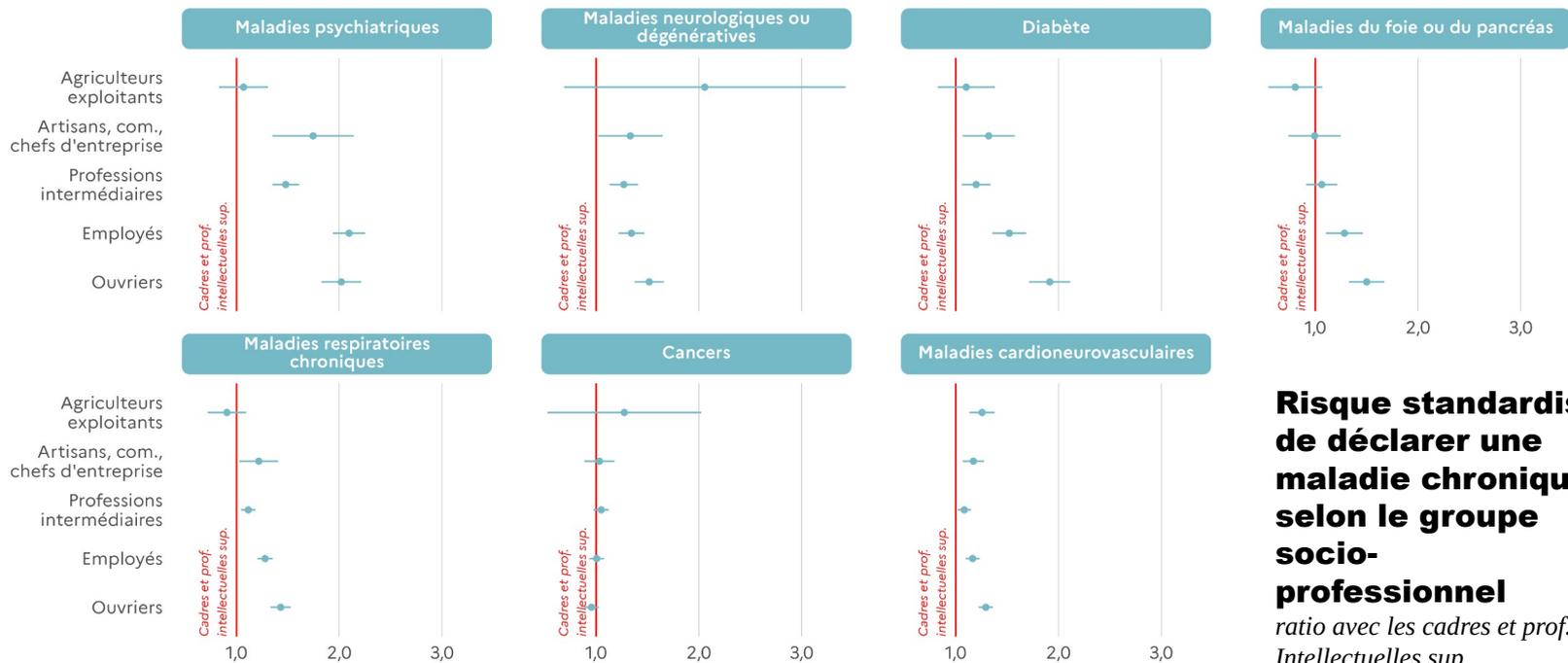
Échantillon de taille importante (3,7 M de personnes, 4,4 % de la population) pour :

- Analyser des situations épidémiologiques relativement rares
- Décliner les analyses à une échelle territoriale fine et/ou sur des catégories de population de taille réduite

Profondeur historique (2008-2022) pour :

- Évaluer les tendances sur les dix dernières années (actuellement disponible 2008-2017)
- Analyser conjointement les parcours de soins et les parcours de vie (familiale, résidentielle ou professionnelle)

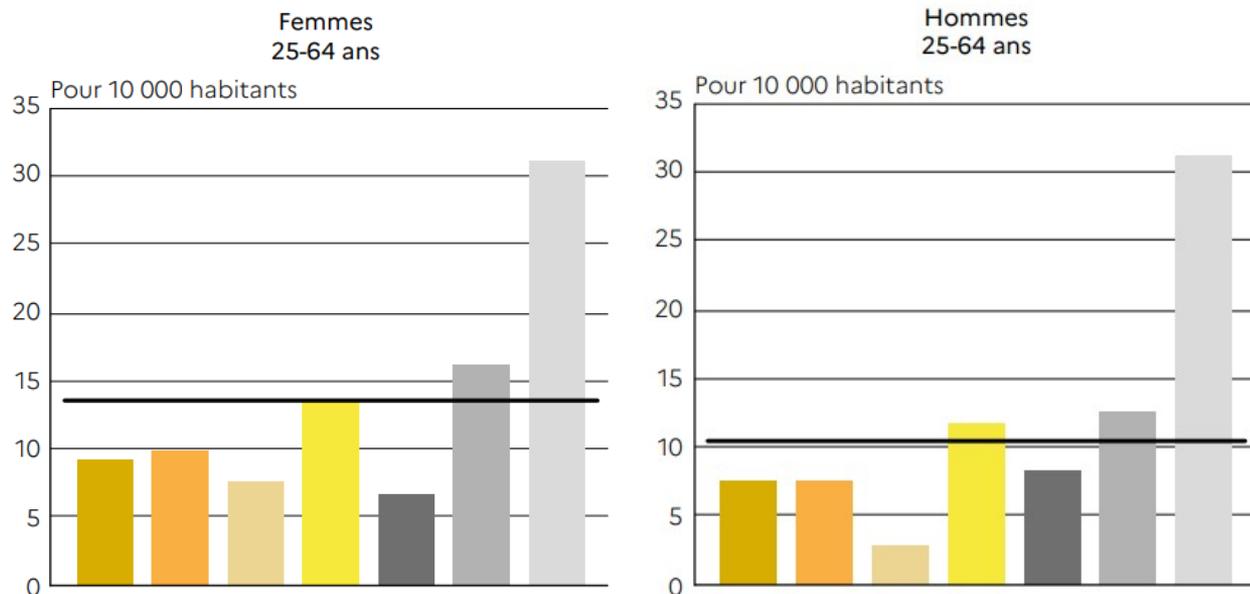
Des inégalités sociales marquées entre les groupes socio-professionnels



Risque standardisé de déclarer une maladie chronique selon le groupe socio-professionnel
ratio avec les cadres et prof. Intellectuelles sup.

Les cadres, surtout les hommes, présentent un risque de tentative de suicide plus faible

■ Agriculteurs ■ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
■ Cadres et professions intellectuelles supérieures ■ Employés
■ Professions intermédiaires ■ Ouvriers ■ Sans activité — Ensemble



Et en dehors de la statistique publique ?

En dehors du service statistique public, les interrelations entre santé et parcours professionnels sont un domaine de recherche très riche, avec notamment des **cohortes et des registres épidémiologiques** dédiés. Par exemple :

- Cohorte Constances de l'Inserm
- Registres des cancers (géographique et/ou thématiques)

Par ailleurs, l'observation de la santé au travail fait partie des **missions de Santé publique France**, qui s'appuie sur les dispositifs suivants :

- surveillance épidémiologique de la population active
- surveillance des expositions professionnelles
- surveillance de pathologies spécifiques (mésothéliome, autres cancers, troubles musculo-squelettiques, maladies respiratoires chroniques, troubles de santé mentale, maladies neurodégénératives)
- investigations épidémiologiques visant à traiter les signalements d'événements de santé inhabituels en milieu professionnel (suspensions de regroupement de cas de maladies, syndromes collectifs inexpliqués, expositions atypiques ...)